

# FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

|  |                                    |           |                 |             |
|--|------------------------------------|-----------|-----------------|-------------|
| Peut être utilisée pour se conformer à la norme de communication des risques 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA. Consulter la norme pour obtenir les exigences précises. | <b>CLASSEMENT DES RISQUES HMIS</b> |           |                 |             |
| SAFETEC OF AMERICA   | SANTÉ                              | 1         | 0 = NÉGLIGEABLE | 3 = ÉLEVÉ   |
|  | INFLAMMABILITÉ                     | 1         | 1 = FAIBLE      | 4 = EXTRÊME |
|  | RÉACTIVITÉ                         | 0         | 2 = MODÉRÉ      |             |
| <b>RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT</b>   |                                    |           |                 |             |
| APPELLATION RÉGLEMENTAIRE  | Non réglementé                     |           |                 |             |
| CLASSE DE RISQUES/GROUPE D'EMBALLAGE   | Aucune / Aucun                     | RÉF.      | Sans objet      |             |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION  | Aucun                              | Étiquette | Aucune requise  |             |

## SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

|  |   |
|--|---|
| IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)<br><b>GREEN Z<sup>MC</sup></b> | Page 1 de 2   |
| NOM DU FABRICANT<br>Safetec of America, Inc.   | N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (24 heures)<br>1 800 255-3924                      |
| ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE)<br>887 Kensington Avenue at William L. Gaiter Pkwy.       | N° DE TÉLÉPHONE POUR RENSEIGNEMENTS<br>(716) 895-1822                               |
| (VILLE, ÉTAT/PROVINCE ET CODE POSTAL)<br>Buffalo, NY 14215                                     | DATE DE PRÉPARATION : Le 05 juin 2009<br>REPLACE LA FICHE DU : Le 01 septembre 2008 |

## SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX/COMPOSITION

| COMPOSANTS DANGEREUX<br>(DÉNOMINATION CHIMIQUE ; NOM(S) COURANT(S)) | N° CAS | % (poids)<br>(FACULTATIF) | OSHA PEL/STEL |                   | ACGIH TLV/TWA/STEL |                   |
|---|--------|---------------------------|---------------|-------------------|--------------------|-------------------|
|   |        |                           | PPM           | MG/M <sup>3</sup> | PPM                | MG/M <sup>3</sup> |
| Polymère superabsorbant, breveté CAS                                |        | 100                       |               | 5 (PEL)           |                    | 5 (TLV)           |

Ce produit n'est pas reconnu comme contenant des quantités minimales ou plus des substances visées par la Section 313 du 3<sup>e</sup> titre de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) et par la norme 40 CFR 372.

## SECTION 3 – RISQUES POUR LA SANTÉ

| VOIES DE PÉNÉTRATION - SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION  | PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS   |
|--|---|
| YEUX : Peut causer une irritation légère.  | Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. |
| PEAU : Le contact prolongé ou répété improbable causer une irritation.   | Rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.                                    |
| INGESTION : Ce produit n'est pas considéré toxique basé. S'ingéré dans la quantité, le matériel peut causer le malaise gastrointestinal.                       | Boire de grandes quantités d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiatement.   |
| INHALATION : L'inhalation de la poussière peut causer une irritation de la gorge et des voies respiratoires.   | Transporter la personne à l'air frais. Obtenir des soins médicaux immédiatement.  |
| <b>RISQUES POUR LA SANTÉ (AIGUS ET CHRONIQUES) :</b> Les effets aigus possibles sont une irritation et un malaise. Aucun effet chronique connu n'a été établi. |   |
| CANCÉROGÉNÉCITÉ  | NTP ? Non MONOGRAPHIES DU CIRC ? Non<br>RÉGLEMENTÉ PAR L'OSHA ? Non   |

Aucun renseignement supplémentaire

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : L'exposition prolongée peut aggraver des troubles cutanés ou respiratoires existants.

## SECTION 4 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)<br>Sans objet  | LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% en volume dans l'air pour le composant ayant le point d'éclair le plus bas)<br>LEL : Sans objet UEL : Sans objet |  |  |
| MÉTHODES D'EXTINCTION<br>Eau, eau pulvérisée, brouillard d'eau  |  |  |  |
| PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE<br>Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA. |  |  |  |
| RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION   |  |  |  |

**FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ**

IDENTIFICATION (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)

**GREEN Z<sup>MC</sup>**

Page 2 de 2

Date : Le 05 juin 2009

Le produit répandu se gonfle et devient extrêmement glissant lorsqu'il est mouillé. Utiliser les précautions de sécurité standard pour les poudres finement pulvérisées. La décomposition thermique peut émettre des substances contenant du chlore.

**SECTION 5 - PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'USAGE/PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT****ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT**

En cas de déversement accidentel, assurer une ventilation adéquate et éviter la formation de poussières. Passer l'aspirateur (de préférence avec un appareil muni d'un filtre HEPA) si possible afin d'éviter la formation de poussières en suspension dans l'air. Placer le produit renversé dans un contenant propre et sec pour l'élimination.

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS**

Se débarrasser du produit conformément aux règlements fédéraux, locaux et provinciaux. Les produits classés comme étant inoffensifs peuvent devenir dangereux lorsqu'ils entrent en contact avec d'autres produits. Consulter la norme « 40 CFR Protection of Environment Parts 260-299 » où figurent tous les règlements d'élimination des résidus. Consulter votre agence de protection de l'environnement locale, provinciale ou fédérale avant de jeter tout produit chimique.

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE**

Tenir le(s) contenant(s) bien fermé(s) lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais et sec. Garder ce produit et tout autre produit chimique hors de la portée des enfants.

**SECTION 6 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE****PROTECTION RESPIRATOIRE**

Utiliser un appareil approuvé par le NIOSH/MSHA ou l'équivalent muni d'un filtre à haute efficacité pour les niveaux de particules de plus de 0,05mg/m<sup>3</sup>.

**VENTILATION**

VENTILATION LOCALE : Recommandée

VENTILATION MÉCANIQUE

(GÉNÉRALE) : Au besoin

**GANTS PROTECTEURS**

Imperméables/résistant aux produits chimiques

**PROTECTION OCULAIRE**

Lunettes de sécurité.

**AUTRE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

Aucun requis, en règle générale.

**PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE**

Prendre des habitudes de travail sécuritaires. Utiliser conformément aux directives figurant sur l'étiquette.

**SECTION 7 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES****POINT D'ÉBULLITION**

Sans objet

**MASSE VOLUMIQUE APPARENTE**

De 43,7 – 51,8 lb./pi<sup>3</sup>

**PRESSION DE VAPEUR (mm Hg)**

Sans objet

**POINT DE FUSION**

>250 °C (482 °F) (décomposition partielle à complète)

**DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)**

Sans objet

Ph

Aucune donnée

**SOLUBILITÉ DANS L'EAU**

Légère

**TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE n-BUTYL =1)**

Sans objet

**APPARENCE ET ODEUR**

Poudre granuleuse blanc cassé ; Non odeur.

**% DE MATIÈRES VOLATILES (EN POIDS)**

Sans objet

**SECTION 8 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

INSTABLE :

STABLE : XXX

**CONDITIONS À ÉVITER**

Humidité élevée, températures extrêmes

**PRODUIT INCOMPATIBLES (À ÉVITER)**

Agents réducteurs forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX**

La décomposition ne se produira pas si le produit est manipulé/entreposé correctement. La décomposition thermique peut émettre nitrogen oxydes, carbon oxydes.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE**

PEUT SE PRODUIRE :

NE SE PRODUIT PAS : XXX

**CONDITIONS À ÉVITER**

Aucune connue

L'information donnée ci-dessus est présumée exacte. Cependant, l'exactitude de l'information n'est pas garantie. Les utilisateurs devraient confirmer à l'avance que les renseignements sont actuels, applicables et appropriés aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par l'acheteur ou par des tiers causées directement par le produit si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas appliquées comme le stipule la fiche technique santé-sécurité. Par ailleurs, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale du produit même si des procédures de sécurité sont appliquées.